

COMMUNIQUE DE PRESSE – 23/06/2022

Ecole de Lauris : l'eau potable n'était pas en cause

L'eau potable a été un temps suspectée et l'affaire a été prise immédiatement au sérieux par le Syndicat Durance Luberon et l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Jeudi 16 juin 2022, des enfants de l'école des Aires à Lauris ont présenté des malaises en fin de matinée. La commune de Lauris, a réagi aussitôt en informant la population et a alerté le Syndicat Durance Luberon de la situation.

Des contrôles supplémentaires ont ainsi été réalisés en urgence, en lien direct avec l'Agence Régionale de Santé, en complément de ceux menés quotidiennement et réglementairement sur le réseau. Ces derniers ont rapidement mis hors de cause la qualité de l'eau distribuée.

En collaboration avec l'ARS, les contrôles ont été renforcés par des prélèvements physicochimiques et bactériologiques effectués par le Syndicat Durance Luberon sur de nombreux points et ouvrages de production et de distribution du réseau d'eau potable. **Ces prélèvements, analysés par un laboratoire agréé, confirment qu'aucune anomalie n'a été constatée.** *« Tous les résultats d'analyses, dont les derniers nous sont parvenus le 20 juin 2022, sont parfaitement conformes aux exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique pour la distribution d'eau destinée à la consommation humaine. Il est important de rappeler que l'eau potable est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés et fait l'objet d'un suivi continu, depuis son origine jusqu'à son arrivée chez les abonnés »,* précise M. Wilfried GALIZZI, Responsable du Service d'eau potable.

Le Président, Mr Henri LAFON souligne **que la réactivité du Syndicat Durance Luberon pour écarter toute intoxication hydrique** dans cette affaire a été saluée par l'ARS et indique que **l'eau du robinet peut être consommée sans risque et en toute confiance.** Il remercie les élus et le personnel pour leur mobilisation et leur investissement, œuvrant à apporter aux abonnés du territoire un service public de l'eau de qualité.